



UNSA Education

Compte-rendu du CTA du 27.01.2020

Le CTA a débuté à 14h30 pour se terminer au-delà de 19h30. Il est présidé par Mme la Rectrice, en présence des trois IA, du secrétaire général, de membres de l'administration et des représentants des organisations syndicales élues au CTA.

L'UNSA Education lit une déclaration liminaire dans laquelle elle évoque la réforme des retraites, les E3C, les moyens dans le 1er et le 2nd degré. La déclaration est présente en pièce jointe.

D'autres déclarations liminaires sont lues.

A ces déclarations, Mme la Rectrice apporte les réponses suivantes :

- Sur la question de la réforme des retraites, elle rappelle qu'à moyen terme, notre système de retraite est menacé. Elle indique que le système universel de retraite et à point est un correctif nécessaire.
- Sur la mise en œuvre de la loi Fonction publique, le prochain CTA du 4 février permettra de revenir sur l'ensemble de ces questions.
- Pour le second degré, la Rectrice explique que dans le cadre de la rentrée 2020, le dispositif devoir fait va être poursuivi et que le qualitatif va être recherché. Elle souhaite aussi offrir à l'ensemble des élèves dès le collège, le pluri-languisme et donc le développement des bi-langues.
- Concernant l'EPS, la Rectrice annonce un plan qui vise un certain nombre d'améliorations, notamment la mise en place de classe à horaires aménagées sport en collège et d'un renforcement des pratiques en lycée.
- Elle évoque également un plan internat qui sera présenté.
- Pour le lycée, elle explique que le développement de la carte des spécialités se fait dans un souci d'offrir à l'ensemble de nos élèves, les spécialités qu'ils souhaitent dans notre académie.
- Sur la question des E3C, nous rappelons le courrier que le SE-Unsa de Limoges a adressé à la Rectrice sur la grande difficulté à la mise en œuvre des E3C. Les demandes faites dans les établissements sont légitimes. Nous ajoutons que nous demandons une indemnité plus décente que les 50€ proposés actuellement aux collègues, ainsi que du temps de décharge pour corriger les copies. La Rectrice renvoie aux chefs d'établissement. Elle entend la lourdeur du travail. L'UNSA Education indique que tous les syndicats autour de la table demande ces journées banalisées. Nous lui demandons de passer une consigne vers les établissements pour décharger les enseignants correcteurs. Elle va échanger avec les chefs d'établissement.
- Les autres points seront abordés dans l'ordre du jour.

1 / Moyens d'enseignement du premier degré public

Pour rappel, l'académie a été dotée de 0 poste pour la rentrée 2020. Aussi, il n'y aura pas de création de poste dans les trois départements puisque la proposition de l'administration est de répartir cette dotation nulle de la manière suivante :

0 en Corrèze,
0 en Haute-Vienne,
0 en Creuse.

Avec cette absence de création, il va être nécessaire mettre en place les GS, les CP et les CE1 à 24 élèves. Pour respecter cet engagement ministériel, il va falloir créer des postes. Ces postes ne sont pas prévus. Il y aura donc des fermetures de classes.

Par ailleurs, la Rectrice indique qu'il n'y aura pas de mise en œuvre des GS à 12 en éducation prioritaire pour la rentrée 2020.

La Rectrice indique que l'académie travaille sur la question de la répartition. Nous considérons que la problématique n'est pas à ce niveau mais bien sur la question de l'enveloppe globale.

L'UNSA Education intervient pour indiquer plusieurs éléments :

- Le retard de la Haute-Vienne reste prégnant. Il manque 48 postes pour revenir dans la moyenne nationale. La Creuse et la Corrèze ne peuvent pas donner ces moyens à la Haute-Vienne compte-tenu du maillage scolaire et de la forte ruralité de ces deux départements.
- Nous condamnons le manque de remplaçants dans nos départements.
- Le financement des mesures de limitation des classes de GS, CP et CE1 à 24 n'est pas présent.

La Rectrice indique clairement que les classes à 24 ne se mettront en place qu'en grande section l'année prochaine. Elle précise qu'il n'y aura pas de limitation à 24 des classes de CP et de CE1. Nous saurons nous en souvenir pour les opérations de carte scolaire de CTSD/CDEN d'avril.

La Rectrice explique aussi que la baisse démographique en Haute-Vienne correspond à 22 équivalents temps plein que l'on pourrait reprendre à ce département. L'UNSA Education rappelle que cela correspond en vrai à 1,2 élève en moins par école dans le département.

Nous interpellons à nouveau la Rectrice sur la question de la direction d'école et des volumes de décharge.

Nous intervenons encore pour demander à ce qu'aucune réorganisation n'ait lieu après le conseil d'école de juin. En effet, dès lors que l'organisation est arrêtée et validée au conseil d'école de juin, nous souhaitons que cette organisation soit maintenue même si des inscriptions ont lieu en grande section durant l'été. Autrement dit, si une GS passe à 25 en cours d'été, nous ne souhaitons pas de modification des structures à la rentrée.

La Rectrice le note et veillera à faire au mieux pour que cela puisse être évité.

Vote

Pour : 0

Contre : 10 (dont 3 UNSA Education)

Abstention : 0

La carte est votée en contre à l'unanimité.

2 / Moyens d'enseignement du second degré public et moyens dans les services académiques

La Rectrice indique qu'en lycée GT et en LP, il n'y aura pas de retrait de postes.

Il y aura 4 retraits de postes en collège compensés par 4 équivalents temps pleins en heures supplémentaires.

Elle annonce la suppression de 3 emplois en laboratoire en collège et 2 ETP pour les services académiques. L'idée de l'administration est de faire en sorte que les personnels en laboratoire soient dirigés vers des lycées sans éloignement géographique.

Elle ajoute qu'un personnel de direction supplémentaire sera mis en place dans l'académie.

Il y a l'équivalent de 8 divisions en collège en réserve. Il y a 6 divisions en réserve sur le lycée.

De nouveau, un long échange à lieu au sujet des SEGPA. Nous intervenons pour regretter que l'administration n'assume pas que le choix de retrait des heures de l'année dernière n'ait eu qu'une visée budgétaire et pas une visée pédagogique...

Vote

Pour : 0

Contre : 8 (dont 2 UNSA Education)

Abstention : 0

La carte est votée en contre à l'unanimité.

3 / Ajustement de la carte académique des enseignements de spécialités et des options pour la rentrée 2020

Les propositions sont les suivantes :

En Corrèze :

A Simone Veil à Brive, l'option Arts musique est favorable en seconde.

A d'Arsonval à Brive, la LLCE Espagnol est favorable.

A Cabanis à Brive, la SES se met en place. Il n'y aura pas HGGPOL.

A Caraminot à Egletons, seul STI2D recueille un avis favorable.

En Creuse :

A Bourdan à Guéret, la NSI recueille un avis défavorable.

A Favard à Guéret, la STI2D est proposée en fermeture.

En Haute-Vienne :

A Giraudoux, à Bellac, la NSI recueille un avis défavorable et favorable pour la STMG Mercatique.

A Renoir, à Limoges, la LLCE Espagnol a un avis favorable.

A Turgot, à Limoges, HGGPOL et l'option EPS auraient un avis favorable.

A Valadon, à Limoges, la spécialité physique-chimie aurait un avis favorable.

A Dautry, la spécialité LLCE Anglais recueille un avis favorable mais l'option théâtre n'obtient pas d'avis favorable.

Sur la question de la spécialité anglais, l'UNSA Education demande si les équipes pourront proposer la spécialité anglais contemporain et/ou la spécialité anglais littéraire. La Rectrice indique qu'il pourra y avoir un choix des équipes avec l'un, l'autre ou les deux choix. Elle préfère qu'il s'agisse d'un choix des équipes. La question sera rediscutée au CTA de mars.

Il n'y a pas de vote pour cette proposition.

4 / Présentation de la carte des langues

Pour la rentrée 2020, les demandes d'ouvertures sont les suivantes :

- Dans les collèges, la bilangue allemand se met en place au collège du Dorat tout comme une 6ème occitan à Seilhac et une DNL espagnol à St Yrieix la Perche.
- Dans les lycées, la section européenne espagnol au LP Cassin de Tulle se met en place.

Pour la rentrée 2020, les demandes de fermetures sont les suivantes :

- Dans les collèges, la bilangue allemand ferme à Anatole France tout comme la LV2 allemand et la LV2 italien à Calmette.
- Dans les lycées, la fermeture de l'allemand européen à Bourdan est proposée.

Nous faisons remarquer qu'en Creuse, l'offre de langues reste peu développée. Le Secrétaire général indique que ce n'est pas le cas puisque l'italien est très présent en Creuse. Nous indiquons que contrairement à la Corrèze et la Haute-Vienne, la Creuse reste le seul département ne proposant qu'une seule spécialité langue, l'anglais, dans les lycées.

5 / Carte des sections sportives à la rentrée 2020

Les demandes de fermeture sont les suivantes :

Canoe Kayak au collège d'Argentat
Handball à Freyssinet à Objat
Handball à Eluard à Saint-Junien

Les demandes d'ouverture sont les suivantes :

Arts du cirque à Bonnaud à Nexon
Football Fémin à Dautry à Limoges
Natation au collège Limosin à Limoges
Waterpolo à Limosin à Limoges
Athlétisme à Cabanis à Brive.

Options renforcées pour les enseignements de seconde dans certains établissements.

La liste des postes spécifiques nationaux est distribuée en séance.

Une information est faite sur le dispositif Foquale

Pour l'UNSA Education, Thibault BERGERON, Christelle MERLIER, Laurent LACHAISE et Anabel ROY

